

Date de la convocation : 07 octobre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 15
Quorum : 8

L'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 ont réformé les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Cette réforme est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 (article 40 de l'ordonnance).

Modification de l'article L. 2121 -25 du code général des collectivités territoriales : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe. ».

N° des délibérations	Intitulés	Résultat du vote
2026/42	Créances irrécouvrables	Approuvée à l'unanimité
2026/43	Fermages	Approuvée à l'unanimité
2026/44	Modification du RIFSEEP	Approuvée à l'unanimité
2026/45	Nomination et fixation rémunération des agents recenseurs	Approuvée à l'unanimité
2026/46	Modification du règlement d'utilisation et de location de la salle polyvalente et des structures de réception et locations diverses.	Approuvée à l'unanimité
2026/47	Adhésion au GIP RECIA	Approuvée à l'unanimité
2026/48	Convention de dépôt avec le Conseil Départemental	Approuvée à l'unanimité
2026/49	Enfouissement des réseaux aériens programmes 2027	Approuvée à l'unanimité
2026/50	Attribution de subvention à l'association Cheval Vie	Approuvée à l'unanimité
2026/51	Approbation des chemins ruraux	Approuvée à l'unanimité